

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 26 septembre 2022 à 18 h 30

PRESIDENCE DE Eric DELHAYE, Maire de LAON.

PRESENTS ou REPRESENTES Mesdames & Messieurs

S.LETOT-DURANDE - S.DUPONT - Y.BUFFET - C.MATHIEU - F.JOLY - S.ETIENNE-CHARLES - P.MOZIN - G.BLANCHARD-DOUCHAIN - D.VALISSERTANT - D.VALLIERE - D.PIERRE - A-M.SAUVEZ - F.POIDEVIN - A.DELEBARRE-TESSÉDRE - M-M.PASCUAL - H.LAHYANI(pouvoir à H.DAUCHEZ) - H.DAUCHEZ - E.GOULLIEUX(pouvoir à D.VALLIERE) - A.LEFEVRE - A.LEMARCIS - C.CHATELAIN - M.BEAUFREERE(pouvoir à C.CHATELAIN) - B.LEBEL - M-P.FOURDRAIN FAY(Pouvoir à A.LEMARCIS) - P.CERVI(pouvoir à A.LEFEVRE) - B.LAGNEAU - C.GUILLAUME - N.GIRARD - F.KARIMET - C.MEULLEMIESTRE - Y.RUDER - N.DRAGON

ABSENT EXCUSE Nathalie DUSSART

SECRETAIRE DE SEANCE Jean-Marie QUERE

RAPPORTEUR Gaëdic BLANCHARD-DOUCHAIN

- 20 -

Contrat de Ville - Parc Havot

- Demande de subvention d'investissement au Conseil Régional

date de convocation
au conseil municipal Lundi 19 septembre 2022

Mes chers collègues,

La Ville de Laon a entamé des travaux d'aménagements et d'équipements sur l'ensemble de ses quartiers prioritaires. C'est dans cette optique qu'a été mise en place la requalification du parc Havot.

Ce projet, pouvant être intégré au pilier Cadre de vie et Renouvellement urbain du Contrat de Ville, correspond à une priorité des interventions du Conseil Régional des Hauts de France qui vise à améliorer le cadre de vie pour une meilleure appropriation des habitants, de leur quartier et de leur habitat.

Cet équipement peut recevoir le soutien financier du Conseil Régional des Hauts de France au titre de la programmation d'investissement 2022 du Contrat de Ville de Laon.

Ce soutien financier peut être de 53 498,00 €.

AUSSI, MES CHERS COLLEGUES, LES COMMISSIONS DES AFFAIRES SOCIALES ET DES FINANCES AYANT ETE ENTENDUES, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR :

- **AUTORISER** monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Régional des Hauts de France une subvention d'investissement à hauteur de 53 498,00 € et à signer tout document s'y rapportant.

*

**LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ADOPTE A L'UNANIMITE
LES CONCLUSIONS DU PRESENT RAPPORT**

POUR EXTRAIT CONFORME

LE 29 SEP. 2022
LE PRESIDENT DE SEANCE,
Eric DELHAYE



LE 29 SEP. 2022
LE SECRETAIRE DE SEANCE,
Jean-Marie QUERE

A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Jean-Marie Quere.